



Rossemaison

**Assemblée communale ordinaire,
Lundi 21 décembre 2020, à 20h00, à la halle de gym**

Ordre du jour :

1. Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Discuter et voter une dépense de 240'000 francs pour la réfection de la cuve du réservoir du Petit-Calibre. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds ainsi que sa consolidation.
3. Discuter et voter une dépense de 58'600 francs relatif à l'étude de l'assainissement de la rue des Grands-Champs (offre à CHF 58'600 TTC). Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds ainsi que sa consolidation.
4. Discuter et voter la quotité d'impôt, les taxes communales ainsi que le budget 2021.
5. Discuter et voter le changement d'affectation de la parcelle n° 48 de M. Julien STEULET.
6. Prendre connaissance et accepter le nouveau règlement d'organisation et d'administration de l'Arrondissement de sépulture.
7. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale peut être consulté au secrétariat communal.

Les demandes de compléments ou de rectification doivent parvenir, par écrit au secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine assemblée.

Le Conseil communal